

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOTRE PRÉSIDENT:

Laurent FURST

➤ Membre du SDEA depuis 08/04/1999

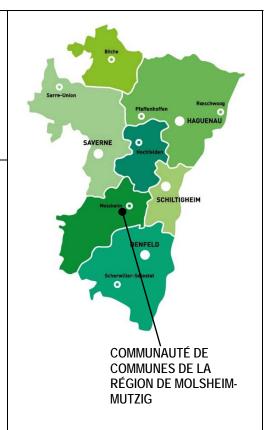
La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig en charge de votre système de distribution d'eau établit les programmes d'investissement, définit la politique tarifaire, pilote le suivi du fonctionnement des installations et veille à l'amélioration continue des résultats obtenus aux bénéfices des usagers.

A partir du siège à Schiltigheim et de son antenne à Molsheim, les interventions du SDEA sont réalisées sur votre périmètre avec efficacité et réactivité, le service étant assuré pour chaque usager à moins de 30 minutes de chez lui. Par ailleurs, avec sa double culture de service public et d'entreprise, les usagers-clients disposent d'un service de permanence 24/24h et 365 jours par an. La mutualisation des moyens a permis de renforcer les capacités et savoir-faire du SDEA et de dégager de nouvelles économies d'échelle pour les réinvestir localement, au bénéfice exclusif des usagers et de l'intérêt général.

Le présent rapport annuel rend compte de manière synthétique des principaux résultats financiers et techniques, ainsi que les performances du système pour l'année 2016. Pour toute question ou information, un espace dédié vous est accessible depuis notre site : www.sdea.fr.

VOS COMMUNES

AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-SUR-BRUCHE
DORLISHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM SUR BRUCHE
GRESSWILLER
HEILIGENBERG
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
WOLXHEIM



VOS USAGERS

- > 9 126 abonnés
- 30 223 habitants desservis

VOS VOLUMES

- > 1 696 193 m³ assainis
- > 186 m³ assainis / abonné / an

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

2 stations d'épuration

	CAPACITE		
	m³/jour	Equiv-hab	
Ernolsheim/Bruche	8 200	18 000	
Molsheim	13 320	32 000	

≥ 29	bassin(s) d'orage
> 68	déversoir(s) d'orage
> 17	station(s) de pompage
> 209,7	km de réseaux communaux
≥ 20,5	km de réseaux intercommunaux
> 6 486	bouches d'égout

Indicateurs de performance	2014	2015	2016
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	85	85	85
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97 %	97 %	97 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre collectivité.

Prix de l'assainissement pour 120 m³ norme INSEE

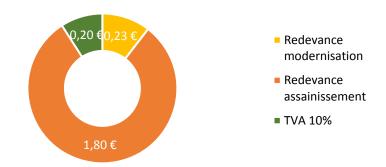
Part fixe : 72,82 € HT/an

Part variable : 1,19 € HT le m³

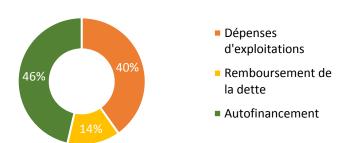
Redevance assainissement du périmètre : 1,80 € HT pour 120 m³

Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,233 € TTC pour 120 m³

Prix de l'assainissement pour 120 m³



Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'assainissement

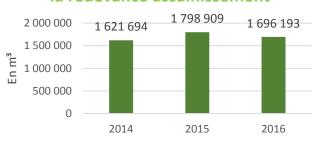




Montant des investissements



Evolution des volumes assujetis à la redevance assainissement



Le budget Assainissement de la Communauté de Communes est satisfaisant, avec une dette maîtrisée et un autofinancement en hausse.

Indicateurs financiers	2014	2015	2016
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,5 an	0,9 an	0,7 an
Capital restant dû	2 225 075 €	1 773 756 €	1 376 233 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	0,03 %	0 %	0 %
Montant des abandons de créances	0€	172 489 €	0€
Taux de réclamations	0 ‰	0 ‰	0 ‰

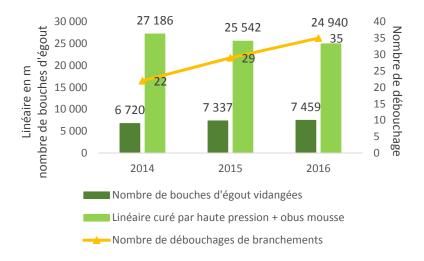
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur http://www.eau-rhin-meuse.fr.



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

>L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES	CHIFFRES CLÉS			
> 239,56	tonnes de sables extraits du réseau			
≥ 24,94	km de réseaux curés			
> 10,75	% taux de curage			
> 38	nettoyages de stations de pompage			
> 7 459	bouches d'égout vidangées			
> 35	débouchages de branchement			
➤ 16/16	surverses équipées en autosurveillance			

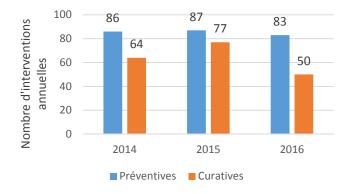
EXPLOITATION DES STATIONS DE POMPAGES

Le nombre de maintenances curatives des stations de pompage a diminué en 2016, suite à une baisse des débouchages des pompes de la station de pompage d'Avolsheim, rue de la Gare.

Dans le cadre des opérations de renouvellement, les travaux suivants ont été réalisés:

- Dorlisheim, rue de la Commanderie : remplacement de l'armoire électrique et de la pompe 1,
- Ergersheim, piste cyclable : remplacement du débitmètre sur la conduite de décharge.

>L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage



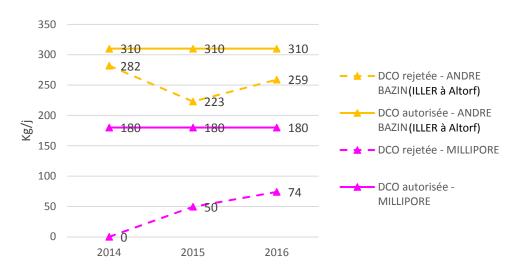
Indicateurs de performance	2014	2015	2016
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	13	9	7
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	40	90	90

▶Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2014	2015	2016
Domestiques	56	52	60
Assimilables Domestiques	0	0	0
Usagers non Domestiques	1	0	0
Total	57	52	60

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



Industriels

Industriels:

- 6ème Régiment du Matériel à Gresswiller,
- LL Core Product à Altorf,
- Doriath Lucien à Soultz les Bains.
- GouvY-Muller à Molsheim,
- Iller Distribution à Molsheim,
- Lorial (anciennt Costal) à Molsheim,
- Mercedes-Benz à Molsheim,
- Messier Bugatti à Molsheim,
- Osram à Molsheim,
- Sulzbad Site Thermal à Soultz les Bains.

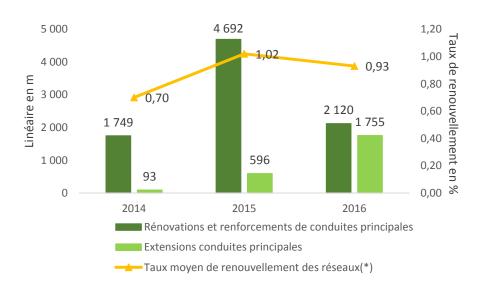
Industriels conventionnés :

- Charcuterie BAZIN (Iller) à Altorf: collecte et traitement des eaux usées issues de la charcuterie. Les rejets ont représenté 2 354 EQ/HAB. La moyenne des rejets en phosphore dépasse légèrement celle de la convention de rejets, mais sans impact sur la station d'épuration.
- Millipore à Molsheim: collecte et traitement des eaux usées issues de la fabrication de produits pour la filtration, la séparation, la purification et l'analyse de fluides. Les charges et les volumes retenus sont l'addition de l'ensemble des quatre points de rejets concernés. Les rejets ont représenté 672 EQ/HAB sans impact sur la station d'épuration.

12 Industriels dont 2 (*) conventionnés

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux

Le programme des travaux 2016 de rénovation des réseaux d'assainissement de la Communauté de Communes, présentant un taux de rénovation de 0,93 %, s'inscrit dans une volonté affirmée de gestion patrimoniale durable des installations.

RESEAUX:

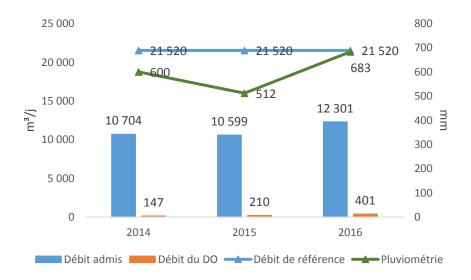
- Ergersheim: Wattlach / Rue Kleinfeld (réhabilitation 873 m); Rue Kleinfeld (renforcement 193 m); Rue des Vergers (extension 76 m),
- Ernolsheim-bruche : Rue de l'Eglise, Etroite et Haute (réhabilitation 1 054 m) ; entre Rue Etroite et Rue Haute (extension ECP 611 m).
- Heiligenberg: collecteur intercommunal (extension 1 068 m).



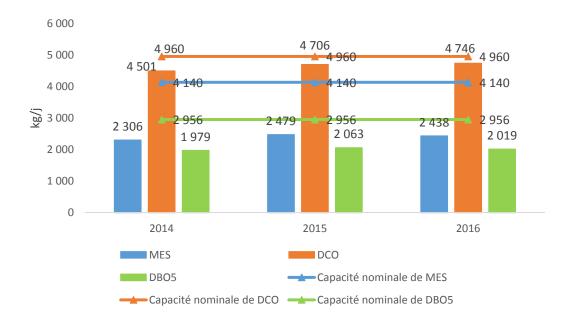
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

>Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente 87 % de la valeur nominale, contre 91 % pour la charge organique.



TERRITOIRE CENTRE SUD

Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration
Ernolsheim/Bruche	109 %	95 %	100 %	100 %
Molsheim	73 %	88 %	100 %	100 %

Indicateurs de performance	2014	2015	2016
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	95 %	97 %	92 %

Bilan de fonctionnement

L'année 2016 aura été marquée par une pluviométrie importante notamment au printemps (683 mm en 2016 contre 512 mm en 2015). Cela explique la sensible hausse (+ 16 %) des débits admis sur les 2 installations par rapport aux années précédentes. Par contre, les charges admises sur les 2 stations d'épuration sont stables par rapport aux années précédentes.

Sur les 104 bilans d'analyses effectués sur les 2 stations, on relève 6 bilans avec des résultats non conformes aux exigences locales de traitement : cela concerne principalement la station d'épuration de Molsheim où des rendements épuratoires en phosphore n'ont pas été atteints. L'analyse de la conformité se faisant pour ce paramètre sur une moyenne annuelle, la station est conforme aux exigences locales.

Au regard des 3 indicateurs de performance qui caractérisent la conformité règlementaire des rejets d'eaux traitées des 2 stations, on s'aperçoit que 2 d'entre eux sont à 100 % et témoignent du très bon fonctionnement des 2 ouvrages.

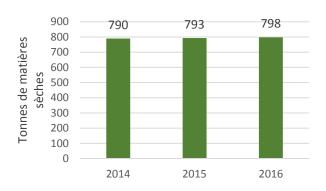
Par contre, la conformité de la performance des équipements d'épuration n'est que de 92 % : ce chiffre provient uniquement des dépassements des seuils règlementaires lors de certains bilans, observés au niveau de la station d'épuration de Molsheim.

>

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

LA FILIÈRE BOUE

➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station

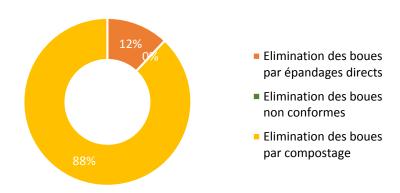


À noter

En 2016, 88 % de la production totale de boues des 2 stations d'épuration a été envoyée vers des plates-formes de compostage dans le cadre d'un marché public. Les 12 % restants, qui concernent la station d'épuration de Molsheim, ont été valorisées en agriculture (après déshydratation par filtre-presse). Ces boues chaulées ont été épandues sur 15 hectares mis à disposition par 6 agriculteurs.

Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires et conformes à une valorisation agricole.

≻Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION (STEP)



À noter

Au niveau des stations d'épuration de Molsheim et Ernolsheim-sur-Bruche, la légère hausse (+ 4,3 %) de la consommation électrique en 2016 est liée à l'importante augmentation de la pluviométrie.

L'augmentation de la consommation électrique des stations de pompage est liée à la hausse de la pluviométrie, entrainant une hausse des volumes d'eau à pomper.

Opération d'investissement sur ouvrages

STATIONS D'EPURATION:

ERNOLSHEIM-BRUCHE

- remplacement coffret dephosphatation,
- régénération puits EAU industrielle,
- surpresseur aération 1,
- remplacement des vis convoyeuses boue,
- remplacement compresseur local presse,
- remplacement pompe à graisse.

MOLSHEIM

- remplacement surverse clarificateur,
- remplacement aéroflot,
- remplacement turbines aération,
- opération vidange / nettoyage zone contact / anoxie.

TERRITOIRE CENTRE SUD

VOTRE ACTUALITÉ

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX



Assainissement intercommunal vers Heiligenberg



Station d'épuration de MOLSHEIM Remplacement de la paroi siphoïde du clarificateur de la nouvelle file



Station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche Remplacement du coffret des pompes d'injection de chlorure ferrique



Ergersheim – Rue Kleinfeld

TERRITOIRE CENTRE SUD



ÉPURATION DE L'EAU Les lingettes, un fléau!

Des quantités importantes de lingettes bouchent quotidiennement les pompes de relèvement, obstruent les grilles et mettent en péril le bon fonctionnement de la station de traitement des eaux usées (assainissement) de votre collectivité.

Même les lingettes dites «biodégradables», ne se dégradent pas, ou très peu, dans le réseau d'assainissement. Jetés dans les toilettes, ces déchets peuvent alors causer de sérieux dysfonctionnements et des pannes importantes ayant un impact direct sur le milieu naturel, mais également sur la qualité et le prix de l'assainissement.

	_
=	_

TYPES DE PRODUITS

OÙ LES JETER

Epluchures fruits et légumes

Compostage déchets ménagers



Les substances chimiques

(peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures)

Déchetterie



Les médicaments

Pharmacie



Les huiles et les graisses

(friture, cuisson, huile de vidange...)

Déchetterie



Les objets solides :

les mégots de cigarettes, les couches à jeter, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les lames de rasoir, les lingettes, les rouleaux de papier-toilettes.

Poubelles

ADOPTEZ LES BONS GESTES!

Protéger le réseau d'assainissement et lutter efficacement contre la contamination de l'eau est à la portée de tous.

COMMENT?

- → En évitant de rejeter dans les éviers et toilettes, les produits qui ont leur place dans les poubelles, déchetteries et pharmacies.
- Grâce à cette action éco-citoyenne, vous préservez votre santé, votre environnement, sans oublier votre porte-monnaie!

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- EU : Eaux usées
- > PPEU : Station de pompage EU
- > STEP : Station d'épuration
- TMS : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- MES : Matières en suspension
- CIPA : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- DCO : Demande Chimique en Oxygène
- DBO5 : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- Capacité nominale : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- Auto-surveillance : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- Industriel conventionné : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- Assimilables Domestiques : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- Usagers Non Domestiques : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source: http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs

- Prix TTC du service au m³ pour 120 m³: Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- Durée d'extinction de la dette : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) Voir la fiche descriptive complète sur le site : http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b.
- Taux moyen de renouvellement des réseaux : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- Taux de charge hydraulique : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³ : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées: Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3

> Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	30 223
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	12
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	798 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (valeur au 01/01/2016)	2,23 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	7
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,93 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	92 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,7 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0 %
P258.1	Taux de réclamations	0 ‰

^{*}ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)